Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle

Auteur(s) : A. F.

Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)Tresor de la practique judiciaire civile, et criminelle, de Mre. A. F. conseiller d'Estat, & Utile et necessaire, non seulement à tous ceux qui estudient en droict : mais aussi à tous magistras, juges, advocats, procureurs, notaires, commissaires & autres personnes, frequentans les cours, tant souveraines que subalternes : enrichi de plusieurs belles & doctes remarques faictes par l'auteur, touchant l'origine des principaux poincts de la practique. (Cardin Besongne, 1629)

Date de la première publication de l'œuvre1629 ?

Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

• Au lecteur Salut. [Cardin Besongne, 1629] Ami Lecteur, m'estant tombé en main cest œuvre, composé par un si grand personnage, j'ay estimé que ce seroit faire tort au siecle present & à la posterité de ne le mettre en lumiere, & quoy qu'en apparence il peust sembler n'estre de si grand travail, si est ce qu'il ne sera pas moins agreable que les autres qu'il a cy-devant faits sont admirables ; & que tu en recevras non moins de contente- (\tilde{a} 2 r°) que de profit : car en effect tu y apprendras une science entiere de la Practique, là où plusieurs autres cy devant ne sçavoient que c'estoit que par la Practique mesmes, & comme on dit, par rottine; Au contraire tu le pourras sçavoir au moyen de ce, non par Practique seulement, mais par certaines maximes & preceptes tirés du droict. Et d'autant que les lieux dont son puisées les maximes que l'Autheur donne, sont par luy raportées à chasqu'endroits, comme en ayant eu ledit Autheur une tres-parfaite cognoissance, à mesure que tu comprendras une maxime de practique, tu pourras par mesme moyen comprendre les loix mesmes & doctrines des Jurisconsultes. Et pour te donner plus de subject de lire ce

livre, quoy que le nom de l'Autheur, & la beauté, non moins que la briefveté t'y deussent assez convier : si est-ce (\tilde{a} 2 v°) que j'ay encor tasché d'y apporter une lumiere particuliere, par les Sections, argumens, sommaires cottés à la marge, & le plus briefvement qu'il m'a esté possible, de sorte que je crois que tu y auras autant de plaisir, que j'ay tasché de t'en donner, te priant de le recevoir d'aussi bon cœur comme je te desire de bonheur, Adieu. (\tilde{a} 3 r°)

• Indice des chapitres [Cardin Besongne, 1629] [2 pages, 24 chapitres]

Topoï dans les péritextes

- brièveté
- faits admirables
- maximes
- pratique
- préceptes
- structuration

Les dossiers de la collection

1 sous-collection:

• 1629 - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - Cardin Besongne

Les documents de la collection

1 notice dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Le seul document de la collection :



1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - $\underline{\text{UGent}}$

A. F.

Tous les documents : Consulter

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_605 Rédaction de la notice

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle**Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/605

Collection créée par <u>Anne Réach-Ngô</u> Collection créée le 03/03/2019 Dernière modification le 06/02/2024